

Appel d'offres - Formation

Last Minute Risk Analysis – Avril 2026

Sujet de la formation

Formation à l'analyse de risque de dernière minute sur le lieu de travail.

Contexte

En tant qu'employeur Smart a l'obligation de prévenir ses employé.es des risques liés aux accidents du travail. Pour ce faire, et sur base des recommandations du SIPP, une formation à l'Analyse de Risque de Dernière Minute est une première action proposée.

Groupes cibles

Cette formation s'adresse à la communauté des membres Smart et Smart et plus particulièrement aux travailleur.ses en hauteur, aux travailleur.ses actif.ves dans le secteur du bois et des espaces verts.

Notre communauté est bilingue : proposer la formation en français et en néerlandais est un plus, et la possibilité de la dispenser également en anglais constitue un avantage supplémentaire.

Objectifs de la formation

- Comprendre l'importance de l'analyse de risque
- Identifier les risques liés aux tâches de son métier
- Être capable de prévenir et se protéger des risques identifiés
- Utiliser les équipements de protection adaptés
- Effectuer en toute autonomie une Analyse de risque de Dernière Minute (LMRA) grâce à une check-list



Objectifs d'apprentissage

A l'issue de la formation, les participant.es seront capables de :

- Déterminer les risques auxquels ils/elles font régulièrement face dans leurs pratiques professionnelles
- Utiliser une Check-List d'Analyse de Risque de Dernière Minute
- Choisir les mesures de protection et de prévention adaptées à leur situation pour réduire les risques

Informations pédagogiques

Durée estimée de la formation : 2h à 4h effectives de formation (à distance ou en présentiel)

L'atelier doit s'adresser au plus grand nombre.

Nombre de participant.es par atelier (max. 15 pers) : à définir par le prestataire

Prérequis pour les participant.es

Pas de prérequis.

Informations pratiques

Les formations en présentiel se déroulent dans les locaux de Smart à Bruxelles et/ou en antennes.

Les formations sont organisées du lundi au vendredi, entre 9h et 17h.

Les formations en distanciel sont organisées, en plus des horaires identiques à la formule présentielle, en soirée et le samedi.

Les salles sont équipées d'un flipchart et d'un écran.

Mise en œuvre de la formation : à partir de septembre 2026



Éléments à reprendre dans la proposition

- Courte présentation du formateur et de son expérience pertinente en lien avec le sujet
- Contenu de la formation proposée
- Méthodologie appliquée
- Offre de prix en euros HTVA

Processus de sélection

- Envoi d'une offre par mail
- Analyse des propositions
- Prise de contact avec les formateurs sélectionnés
- Sélection finale

Modalités de réponse

- L'offre doit être adressée à Dorcas Sizaire, chargée de formation des membres, **par mail** à l'adresse formation@smart.coop
- Date d'envoi : **à partir du 10 avril 2026 jusqu'au 20 avril 2026 inclus.**

Critères de sélection

- La pertinence du contenu
- La qualité de la méthodologie
- L'expérience du formateur
- Le prix
- La facturation via Smart (priorisé)

Seules les propositions complètes et reçues dans les délais impartis seront prises en compte. **Les formateurs sélectionnés seront contactés au plus tard le 30 avril 2026.** Sans réponse de notre part à cette date, considérez votre proposition comme non retenue.